

# L'ÉT NCELLE

*Que ce soit celle de l'intelligence, indispensable pour comprendre ce que nous vivons ou subissons, ou celle dont on a besoin pour allumer les feux de la colère quand elle se fait nécessaire.*

Juillet 2023

## Édito

Malgré une mobilisation de millions de travailleur(e)s et d'une intersyndicale unie, le gouvernement Macron/Borne a passé en force sa réforme sur les retraites. Promulguée avec empressement pour étouffer la contestation puissante des salariés, elle est une véritable régression sociale.

La CGT continuera d'agir dans l'unité la plus large possible pour l'abrogation de cette loi.

Ce qui nous attend **au 1<sup>er</sup> septembre 2023** :

- **2 années de vie volées** : recul de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans pour l'ensemble des salariés du privé comme du public ;

- **accélération de la loi dite « TOURAINE » de 2014** qui prévoit en 2027 un allongement de la durée de cotisation à 172 trimestres de cotisation (soit 43 annuités) pour bénéficier d'une retraite à taux plein, dès la génération née en 1965 (cette loi prévoyait en effet un allongement de la durée de cotisation de 42 ans à 43 ans d'ici 2035, à partir de la génération 1973).

Les salarié(e)s en « carrière longue » qui avaient cotisé cinq trimestres avant 20 ans et qui peuvent partir aujourd'hui à 60 ans devront désormais travailler deux ans de plus avant de partir en retraite.

Le même schéma pour les services actifs des fonctionnaires qui, dans cette situation, devront travailler deux ans de plus ;

- **suppression de certains régimes dits « spéciaux »**, ce qui signifie la fin de leur statut et de la compensation de la pénibilité avec les départs anticipés.

Or, le dernier rapport du COR (conseil d'orientation des retraites) a démontré que les deux années supplémentaires de travail prévues par la réforme des retraites ne permettront pas d'atteindre l'équilibre en 2030.

En aucun cas, il ne s'agit de sauver notre système des retraites mais bien de faire des économies sur le dos des travailleur·ses !

### LA CGT A DES SOLUTIONS :

Accroître les cotisations des revenus du capital, Créer massivement de l'emploi, Augmenter les salaires, Arrêter les exonérations.

### LA RETRAITE C'EST à 60 ANS et à taux plein !

**Maintien des régimes de retraite pionniers, du code des pensions et un réel plan d'égalité salariale femmes/hommes !**

### Dans ce numéro :

P1. Édito

P2. Rendez-vous

salarial du 12 juin,

Observatoire

interne: un résultat

qui dit tout !

P3. Communiqué de

presse (appel à l'apai-

sement), Que vais-je

devenir ?, GMBI la

catastrophe 2023

P4. The Gaby show,

Plan canicule 2023,

Divers

**Tous ensemble pour  
gagner sur nos  
revendications !**



**Syndiquez-vous à la  
CGT Finances  
publiques 77!**

Contact :

[cgt.ddfip77@dgfip.finance  
s.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip77@dgfip.finance.s.gouv.fr)

## Rendez-vous salarial du 12 juin dernier

Le rendez-vous salarial avec le ministre de la Fonction et de la transformation publiques a eu lieu le 12 juin dernier.

### A quoi faut-il s'attendre ?

- Une augmentation de la valeur du point d'indice à 1,5 %, soit un point d'indice qui passe de **4,85 € à 4,92 € à compter du 01 juillet 2023**.
- Pour les plus bas salaires, des points d'indice majoré différenciés pour les indices bruts 367 à 418. Cette attribution de points supplémentaires – jusqu'à 9 points, soit une augmentation de 44 € bruts par mois - permet de relever la rémunération des agents fonctionnaires positionnés sur les premiers échelons des grades de la catégorie C et des deux premiers grades de la catégorie B, ainsi que des agents contractuels rémunérés en référence à ces indices.
- l'attribution de **5 points d'indice majoré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour tous les agents publics**, soit une augmentation mensuelle brute de près de 25 €.
- une prime pour le pouvoir d'achat allant jusqu'à 800 euros à 300 euros bruts, versée d'ici la fin de l'année à l'ensemble des agents dont la rémunération est inférieure à 3 250 euros bruts, environ la moitié des agents de l'État.
- autres mesures en faveur du pouvoir d'achat : Le remboursement par l'État de 75% du forfait de transport collectif des agents publics (contre 50% aujourd'hui) et la revalorisation des compensations liées aux frais de mission tels que les nuitées hôtelières et les repas dans le cadre de déplacement.

(source sites service public et Gouvernement)

Précisons que le l'inflation est aujourd'hui de 5,1 % ! Le point d'indice a été gelé depuis juin 2010 . Depuis cette date, la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires s'élève à plus de 16 % ! De plus, la prime « pouvoir d'achat » ne sera pas prise en compte pour la retraite et ne semble pas être reconductible.

**Allez, encore un effort M le Ministre, ce n'est pas suffisant !**

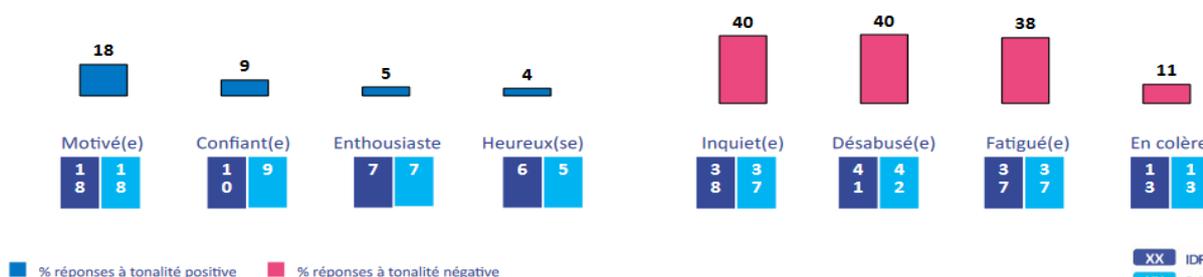
**La CGT, elle, demande 10 % avec le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2010 !**

## Observatoire interne : un résultat qui dit tout !

### Etat d'esprit des équipes

2. L'état d'esprit des agents est similaire à la moyenne

Comment décririez-vous votre état d'esprit aujourd'hui à l'égard de votre travail ? (plusieurs réponses possibles)



## ***Communiqué de presse :***

<https://www.cgffinancespubliques.fr/content/le-gouvernement-doit-creer-les-conditions-de-lapaisement>

### ***Que vais-je devenir ? 🤔 😞***

La situation professionnelle des accueils de proximité et même des antennes se compliquent de jour en jour.

En effet, dans ces structures, les collègues accueillent toujours le public, non moins nombreux loin s'en faut ! Les relations avec le SIP de rattachement sont parfois très tendues, et ce de part et d'autre.

La grosse problématique des collègues est qu'il ne leur est offert aucune visibilité pour l'avenir. Les accueils de proximité vont-ils disparaître ou non ? Si tel est le cas, à quelle date ? C'est la question que se posent les agents de ces structures.

Aucune perspective pour la mobilité, découragement à cause de la charge de travail. Pour certains d'entre eux, ils en ont assez des menaces des responsables de les envoyer au SIP en cas de contestation et de la faible présence des cadres A sur ces accueils. Le manque d'effectif est pesant ; s'y ajoute le manque de reconnaissance pour le travail fourni.

**Et si on se mobilisait**

- pour la réimplantation de nos services éliminés par le NRP,
- pour la création d'emplois statutaires !

***Cela nous reboosterait !!***

### ***Gérer mon bien immobilier (GMBI) : la catastrophe de l'année 2023 !***

La CGT finances publiques a alerté les Ministres Attal et Le Maire sur la situation des services impactés par la mise en place de GMBI et la déclaration d'occupation des biens :

<https://www.cgffinancespubliques.fr/content/lettre-aux-ministres-sur-la-situation-alarmante-dans-les-services-du-cadastre-et-du-sip>

Pour seule réponse, le satisfecit de M Fournel sur Ulysse en date du 16 juin, qui annonce un report de la date limite de dépôt de la déclaration jusqu'au 31 juillet et la finalité de cette réforme. Comme si nous ne la connaissions pas !

Les collègues des SIP sont sollicités depuis le début de l'année : prime carburant, chèque énergie. Et depuis mi-avril, début de la campagne d'impôt sur le revenu, les SIP sont pris d'assaut par des hordes d'usagers venus souscrire leur déclaration d'occupation des locaux.

Entre un accueil qui ne désemplit pas, les communications téléphoniques et le E-contacts qui explosent ; des applications qui laissent à désirer, qui ne fonctionnent pas ou mal, ou mal conçues ; des usagers énervés car ils n'ont pas internet, pas de compte particulier sur impot.gouv, terrifiés par la lettre de relance menaçant de l'amende de 150 €, désorientés car ils ont « déjà » souscrit leur déclaration (oui, mais de revenus pas celle d'occupation des locaux !!), interrogateurs ou dubitatifs car les éléments indiqués dans leur espace Particulier ne correspondent pas ou presque pas à la réalité des biens. Etc, etc, etc.

La liste est sans fin et les collègues des SIP et de la sphère foncière sont épuisés, désabusés face à cette incurie.

**Encore une goutte d'eau et le vase va déborder, Messieurs les Ministres !**

Sur le plan local, la situation est identique. Lors du CSAL, la CGT FIP 77 a alerté la Directrice sur la souffrance des agents au regard de la campagne impôt sur le revenu IR/GMBI et, en raison de la charge de travail générée, a demandé que les agents récupèrent leurs heures écrêtées depuis le début de la campagne IR. La Direction a pris en compte cette demande et examinera la situation des agents concernés. Mais la Direction n'a pas donné suite à l'octroi d'une journée dite « campagne IR », accordée auparavant par les chefs de service des SIP pour l'engagement de ses agents pendant cette période intense.

**En tout état de cause, les services sont en sous-effectif et le burn-out n'est plus très loin.**

**La réforme GMBI/déclaration d'occupation des locaux nécessite l'Arrêt Immédiat des suppressions d'emplois et le comblement de tous les postes vacants par des agents titulaires.**

**Pour ne pas subir, mobilisons-nous !**

Dans un communiqué de presse du 9 mai 2023, notre cher ministre chargé des comptes publics, Gabriel Attal nous annonce une série de mesures pour lutter contre la fraude fiscale et douanière.

Avant de nous annoncer ces propositions, peut-être aurait-il dû prendre conseil auprès du personnel impacté par ces mesures et non auprès de conseillers n'ayant aucune connaissance du terrain.

Il nous annonce : « *Le gouvernement souhaite qu'une peine complémentaire de travaux d'intérêts général (TIG) puisse être votée puis prononcée à l'encontre des personnes reconnues coupables de fraude fiscale, même sans peine de prison. La DGFIP développera, en lien avec l'Agence du TIG (ATIGIP), une offre de TIG dans les trésoreries amendes pour accueillir des personnes coupables de fraude fiscale.* »

Mais quelle fausse bonne idée ! Permettre à des fraudeurs professionnels d'avoir accès à leurs comptes amendes sur lesquels ils pourront agir à leur guise !!!!

**Et puis quoi encore ?? Où est donc passé le code de déontologie ? Faut-il s'attendre à des dérives comme :**

- Punir les dealers en leur faisant faire des TIG au service des saisies douanières ?
- Punir les braqueurs en leur proposant des TIG en tant que gardien de sécurité en banque ?
- Punir les délinquants sexuels en leur faisant faire des TIG en tant que directeur de crèche ?

**Nous avons un conseil à donner au Ministre : qu'il respecte le travail des agents de la DGFIP qui ont par ailleurs suivi des formations obligatoires sur la déontologie et qu'il renforce les moyens juridiques, techniques, humains et matériels afin de bâtir un véritable plan de lutte contre la fraude fiscale !**

## 5ème Congrès de la CGT Finances Publiques

La CGT Finances Publiques a tenu son 5<sup>e</sup> congrès à La Palmyre du 5 au 9 juin 2023.



Ci-joint le lien de l'adresse rédigée à l'issue du congrès :

[Adresse du Vème congrès de la CGT Finances Publiques](#)

<https://www.cgffinancespubliques.fr/file/18639/download?token=VTUtEFck>

## Bonnes vacances à toutes et tous !

<https://www.cgffinancespubliques.fr/content/prevention-canicule-ete-2023>



**La section CGT Finances publiques 77 est à vos côtés pour vous défendre et porter vos revendications auprès de la direction.**

**NE RESTEZ PAS ISOLÉS - SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT !**

Barème et bulletin d'adhésion sur : <http://www.dgfip.cgt.fr/77/spip.php?rubrique54>  
et retrouvez toutes les informations de notre section sur notre [site internet](#)